

PROCÈS-VERBAL DE LA 846^e SÉANCE DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
tenue le mercredi 5 novembre 2025 à 9 h
à la salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe

Personnes présentes :

- M. Jean-François Bilodeau, FMED
- M. Laurent Bouyer, FMED (Cirris), Centres de recherche et groupes facultaires
- M. Pierre Blanchet, FFGG
- M. Simon Coulombe, FSS
- M^{me} Mathilde Djouela-Kuitché, ÆLIÉS
- M^{me} Martine Duquet, agente de bureau des Commissions permanentes
- M^{me} Stéphanie Duval, FSÉ
- M. Bruno Gaillet, FSG
- M. Seddik Khaloufi, FSAA
- M. Serge Lacasse, FM
- M. Charles M. Morin, président
- M^{me} Marise Ouellet, secrétaire permanente
- M. Mahmoud Rouabchia, membre désigné par la FESP, FMD
- M. Maxime Sasseville, FSI
- M^{me} Marie-Ève Schmoultz, coordonnatrice
- M^{me} Pauline Segui, représentante PPR
- M^{me} Louise Smagghe, ÆLIÉS
- M. Luca Sorelli, FSG
- M^{me} Sophie Veilleux, FSA
- M. Bernard Wentzel, FSÉ (CRIFPE), Centres de recherche et groupes facultaires

Personnes excusées :

- M^{me} Amélie Charest, représentante PPR
- M. Frédéric Picard, VRRCI
- M^{me} Annie Pilote, FESP

La séance en formule comodale est ouverte à 9 h sous la présidence de Charles M. Morin qui souhaite la bienvenue aux membres de la Commission. Il s'agit de la 100^e séance présidée par M. Morin et la dernière de son mandat. Le président souligne l'arrivée de Pauline Segui, représentante des professionnelles et professionnels de recherche. Il informe les membres de la nomination de Jacques Renaud à la présidence de la Commission lors de la séance du Conseil universitaire du 4 novembre dernier. Celui-ci prendra donc le relai des activités de la CRUL à compter du 6 novembre 2025.

1. Adoption de l'ordre du jour de la 846^e réunion

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la 846^e séance.

1. Adoption de l'ordre du jour de la 846^e réunion;
2. Adoption du procès-verbal de la 845^e séance du 1^{er} octobre 2025;
3. Suivi du procès-verbal, informations du président, informations et questions des membres;
 - 3.1. Notes de séance du 1^{er} octobre.
4. Avis de la Commission de la recherche sur le Centre de recherche Québec-Océan ULaval : demande de prolongation;
5. Approbation des règles de fonctionnement de la Commission de la recherche;
6. Divers.

La proposition est appuyée et adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la 845^e réunion

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 845^e séance tenue le 1^{er} octobre 2025.

La proposition est appuyée et adoptée à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal, informations du président, informations et questions des membres

Suivi du procès-verbal et informations du président

Suivi du rapport d'étape du CIRAM (Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient).

La Commission s'est penchée sur le rapport d'étape du CIRAM lors de sa séance du 1^{er} octobre 2025. Il a alors été convenu de rencontrer la direction du Centre, de faire part des observations de la Commission et d'en discuter avec le directeur. Cette rencontre a eu lieu le 16 octobre en présence du directeur du Centre, du président, de la secrétaire permanente et de la coordonnatrice d'activités. Un sommaire des observations de la Commission, ses recommandations ainsi que les faits saillants de la rencontre ont ensuite été acheminés au directeur du Centre le 24 octobre.

Avis de la Commission de la recherche sur le Groupe de recherche en écologie buccale (GREB).

L'avis de la Commission de la recherche sur le GREB a été présenté au Conseil universitaire lors de la séance du 4 novembre 2025 où il a été reçu favorablement. La reconnaissance du Centre a été renouvelée pour une période de cinq ans. On souligne que la Commission a pleinement joué son rôle au cours de ce processus d'évaluation, agissant avec indépendance et neutralité.

Centre de recherche en infectiologie (CRI)

Le 27 octobre s'est déroulée la visite du Centre de recherche en infectiologie. Le président tient à remercier les membres du comité visiteur et la contribution des membres étudiantes et de la représentante du personnel professionnel.

Informations et questions des membres

Aucun point additionnel n'est soumis à la Commission

3.1 Notes de séance du 1^{er} octobre.

La secrétaire permanente a soumis deux documents à la Commission de la recherche : un procès-verbal dénominalisé et exempt des échanges à caractère privé, ainsi que des notes de séance où ces échanges et réflexions ont été colligés. Les procès-verbaux seront rendus publics, alors que les notes de séance resteront privées et accessibles uniquement aux membres de la Commission dans la plateforme Convène. Les discussions internes et les consultations sur des projets non terminés sont incluses dans ces notes privées. Cette pratique vise à assurer la transparence tout en préservant la capacité de réflexion et de travail des membres sur divers dossiers en cours, dont des avis.

Ainsi, l'ordre du jour comportera systématiquement un procès-verbal dénominalisé pour approbation et, dans les suivis des procès-verbaux, un point consacré à la vérification des notes de séances par les membres, lesquelles sont intégrées au procès-verbal et surlignées pour être facilement identifiables.

4. Avis de la Commission de la recherche sur le Centre de recherche Québec-Océan U Laval : demande de prolongation

Le président présente les faits saillants de la demande de prolongation du Centre Québec-Océan-Ulaval. Le centre, étant à la tête d'un regroupement stratégique financé par le Fonds de recherche du Québec (FRQ), a sollicité une prolongation de reconnaissance plutôt qu'un renouvellement. Cette demande s'appuie sur une évaluation de mi-parcours réalisée par le Fonds de recherche du Québec, secteur nature et technologie, permettant d'alléger le processus d'évaluation interne. Le président a présenté les modalités de cette demande, soulignant que le dossier est composé des constats du FRQ-NT et des données fournies par le centre.

L'adoption de l'avis de la Commission de la recherche sur la prolongation de reconnaissance

du Centre Québec-Océan-ULaval jusqu'en avril 2028 a été proposée et appuyée. La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres de la Commission.

Il est convenu de soumettre l'avis de la Commission au Conseil universitaire de décembre, après que le contenu aura été validé par la direction du Centre et les doyens et doyennes des facultés concernées.

5. Approbation des règles de fonctionnement de la Commission de la recherche;

Les membres sont invités à parcourir le document des Règles de fonctionnement de la CRUL et à formuler des suggestions et commentaires dans la perspective d'en produire une version définitive.

Différents éléments sont signalés au sujet du corps du texte et de la structure des annexes 1 et 2.

La secrétaire permanente apportera les modifications suggérées et consultera également la Secrétaire générale. Une version achevée des Règles de fonctionnement sera soumise pour approbation lors d'une séance ultérieure.

6. Divers

Les membres souhaitent souligner la contribution de Charles Morin à la présidence de la Commission des études. Il est proposé de lever la séance. La proposition appuyée est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 10 h 38

Un texte de remerciements a été lu par la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation lors de la séance du Conseil universitaire du 4 novembre. Ce texte est repris par la secrétaire permanente en cette 100^e et dernière séance animée par Charles Morin.

Des membres de la Commission et des collègues présents ont à leur tour adressé un mot au président sortant pour souligner la qualité de ses réalisations et de ses contributions au cours de ses mandats à la Commission de la recherche.



Marise Ouellet
Secrétaire permanente de la Commission de la recherche

Le 18 novembre 2025